

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 16 (1933)

Rubrik: Direction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une assemblée de délégués, formée de représentants des membres souscrivant au moins fr. 5000.—. Cette suppression rencontra notamment l'opposition des associations suisses qui ne pouvaient ni souscrire un montant aussi fort ni se rattacher à des assemblées régionales.

La seconde séance eut lieu le 17 août à Interlaken. Elle adopta le nouveau projet de statuts, tel que l'avait amendé une Commission composée de MM. le Dr. Scherrer, Hunziker, Paschoud et Dr. Volmar. Ce projet rétablit l'assemblée générale en abondonnant l'idée des assemblées de délégués; il porte le nombre des membres du Comité de 17 à 21 et fixe à fr. 300.— le minimum de la cotisation d'un membre. Il crée en outre des assemblées régionales plus spécialement destinées à grouper les intéressés régionaux et à maintenir un contact étroit entre ceux-ci et l'Office.

COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité de direction a tenu cinq séances, le 5 janvier à Zurich, le 29 mars à Berne, le 31 juillet à Zurich, le 17 août à Interlaken et le 18 septembre à Berne.

Les délibérations ont porté entre autres sur les questions suivantes:

Rapport de gestion 1932, Comptes de l'exercice 1932, Budget pour 1933, Centrale de prospectus, Unification de l'enseignement du ski en Suisse, Création d'une représentation temporaire à Milan, Propagande touristique par la radiophonie, Réclame collective dans la presse.

En outre, les séances ont été en grande partie occupées par l'examen du projet de convention entre les P. T. T., les C. F. F. et l'ONST, en vue du développement de la propagande touristique, du projet de contrat entre la S. S. H. et l'ONST, concernant le développement de la propagande touristique, ainsi que du projet de statuts de l'Association nationale pour le développement du tourisme.

NOUVEAU COMITÉ

Elu par l'Assemblée extraordinaire du 16 novembre 1933, le nouveau Comité se réunit à l'issue de celle-ci, sous la présidence de M. le Dr. Scherrer. Il procéda à l'élection du *Bureau* composé de 7 membres, soit

d'un représentant de la Confédération, M. Hunziker,
d'un représentant des C. F. F., M. Paschoud,
d'un représentant de l'administration P. T. T., M. le Dr. Furrer,
de 2 représentants de la Société suisse des Hôteliers, M. le Dr. Seiler, M. Meisser,
et d'un septième membre, M. le Dr. Volmar.

M. le Directeur *Hunziker* fut nommé de 1^{er} Vice-Président et M. le Dr. *Seiler*, de 2^e Vice-Président.

Le Comité procéda ensuite à la nomination de la Direction. M. *Sigfried Bittel*, Adjoint du Secrétaire général des C. F. F. et rédacteur de la Revue des C. F. F., fut nommé en qualité de directeur, M. *Florian Niederer*, Directeur du Bureau de propagande des Grisons, en qualité de Vice-Directeur et M. le Dr. *Senger*, Chef de la propagande de l'administration des Postes, en qualité de Chef de division. M. *Jaton* fut confirmé dans ses fonctions de Secrétaire de direction.

Le Comité désigna enfin M. le Dr. *Scherrer* comme délégué de l'Office à la Commission de fonds commun et M. *Hunziker* comme suppléant.

DIRECTION

Les trois membres de la Direction, nommés le 16 novembre, sont entrés en fonctions le 1^{er} décembre 1933.